Plugin FS FranceConnect - Development #52958

Le courriel n'est plus un attribut obligatoire du scope

12 avril 2021 14:05 - Marie Kuntz -> retour le 13 mai

Statut:	Fermé	**Début:**	
Priorité:	Normal	**Echéance:**	
Assigné à:	Benjamin Dauvergne	**% réalisé:**	0%
Catégorie:		**Temps estimé:**	0:00 heure
Version cible:			
Hors marché:	Non	**Planning:**	Non
Patch proposed:	Non		

Description

Il n'y a désormais (je ne sais pas depuis quand) plus aucun attribut obligatoire quand on fait une demande de FS sur datapass (uniquement le sub). Ce qui signifie (vous me corrigerez si je me trompe) que l'email n'est pas une donnée obligatoire dans FC. Le cas est-il prévu lors de l'appairage ?

Historique

#1 - 12 avril 2021 15:20 - Benjamin Dauvergne

Ça reste a priori une donnée obligatoire pour un compte en ligne Publik; la question c'est est-ce qu'on peut se raccorder à authentic sans aucun attribut ? La réponse est oui. Est-ce que c'est souhaitable ? Non pas à l'heure actuelle, je trouve que ça casse un peu la dynamique de l'utilisation de FC, dans le sens où les gens devront à chaque donner leur nom/prénom/email et encore on a plus rien de prévu pour demander l'email après une connexion FC; pour l'instant il faut continuer à exiger au minimum nom/prénom/email.

#2 - 12 avril 2021 15:20 - Benjamin Dauvergne

- Statut changé de Nouveau à Information nécessaire

- Assigné à mis à Marie Kuntz -> retour le 13 mai

#3 - 16 avril 2021 09:22 - Marie Kuntz -> retour le 13 mai

- Statut changé de Information nécessaire à En cours

- Assigné à changé de Marie Kuntz -> retour le 13 mai à Benjamin Dauvergne

Sauf qu'on ne peut pas les exiger, puisque lorsqu'on se connecte avec FC, à aucun moment on ne réclame des informations à l'usager.
Lorsqu'on fait la demande de scope, l'email est bien inclus, mais si la donnée est vide, on ne récupère rien.

#4 - 16 avril 2021 09:57 - Benjamin Dauvergne

Je ne comprends pas la question; de mon point de vue il n'y a rien de nouveau ici.

#5 - 16 avril 2021 09:57 - Benjamin Dauvergne

- Statut changé de En cours à Information nécessaire

- Assigné à changé de Benjamin Dauvergne à Marie Kuntz -> retour le 13 mai

#6 - 16 avril 2021 10:16 - Marie Kuntz -> retour le 13 mai

- Assigné à changé de Marie Kuntz -> retour le 13 mai à Benjamin Dauvergne

La nouveauté réside dans le fait que quand un usager utilisera son compte FC pour utiliser la GRU, on n'aura pas forcément son adresse mail.
Comme tu l'as souligné, son compte étant appairé, il ne peut même pas le renseigner manuellement, c'est bloqué.
On aura donc un compte sans adresse mail.

Tu dis :

> Est-ce que c'est souhaitable ? Non pas à l'heure actuelle, je trouve que ça casse un peu la dynamique de l'utilisation de FC

Ce n'est pas souhaitable mais ça va exister. Ma question initiale était "Le cas est-il prévu lors de l'appairage ?", ce que je peux traduire par : le compte de l'usager sera-t-il bien créé ? comment pourrat-on communiquer avec lui ?

#7 - 16 avril 2021 10:45 - Benjamin Dauvergne

Marie Kuntz a écrit :

> La nouveauté réside dans le fait que quand un usager utilisera son compte FC pour utiliser la GRU, on n'aura pas forcément son adresse mail.

Ça a toujours été possible vu que les IdP n'ont pas l'obligation de fournir un mail s'ils n'en n'ont pas. Dans la réalité je n'ai pas de cas qui soit arrivé vraiment en tête.

> Comme tu l'as souligné, son compte étant appairé, il ne peut même pas le renseigner manuellement, c'est bloqué.
> On aura donc un compte sans adresse mail.

Sisi, il peut toujours définir son mail après coup, il faut juste qu'il y pense. Le souci c'est qu'on ne signale pas dans l'interface qu'on a pas leur mail et que certainement on ne pourra pas les notifier, ce qui ne pose pas de problème pour les formulaires avec un champ mail explicite mais pour un formulaire qui n'en a pas et qui suppose que tous les utilisateurs ont un mail, ça pourrait en poser.

> Tu dis :
> Ce n'est pas souhaitable mais ça va exister. Ma question initiale était "Le cas est-il prévu lors de l'appairage ?", ce que je peux traduire par : le compte de l'usager sera-t-il bien créé ? comment pourrat-on communiquer avec lui ?

Oui il sera créé, on pourra communiquer avec lui à travers la plate-forme. Ça demande aux gens de se connecter régulièrement pour suivre leurs démarches, mais quand on donne pas de mail c'est prévisible, ça ne me parait pas aberrant, on est devenu un peu fétichiste du mail.

#8 - 16 avril 2021 11:01 - Marie Kuntz -> retour le 13 mai

- Statut changé de Information nécessaire à Fermé

Ok, c'est très clair, merci pour tes réponses.